

**GUIDE RELATIF AUX NORMES
APPLICABLES AU PLAN D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL**

LAFONTAINE & SOUCY ARCHITECTES

Mai 2018

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
Sainte-Anne-de-Bellevue	4
Appréciation du patrimoine	8
Objectifs en terme de conservation du patrimoine	8
1. PIIA EN BREF	10
Qu'est-ce qu'un PIIA?	10
Objectifs généraux	11
Territoire assujetti.....	11
Précisions par secteur.....	12
1.1 Marche à suivre.....	16
2. STYLES ARCHITECTURAUX.....	19
3. FICHES TECHNIQUES.....	29
3.1 Les portes et fenêtres.....	28
3.1.1 Inspection des portes et fenêtres.....	30
3.1.2 Caractéristiques des portes et fenêtres.....	31
3.1.3 Travaux sur les portes et fenêtres	35
3.1.4 Modèles de remplacement des portes et fenêtres	36
3.2 Les matériaux de revêtement	42
3.2.1 Inspection des murs extérieurs et des matériaux de revêtement.....	43
3.2.2 Caractéristiques du revêtement de brique.....	44
3.2.3 Caractéristiques du revêtement de pierre.....	46
3.2.4 Caractéristiques du revêtement de stuc	48

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

3.2.5 Les travaux de maçonnerie	49
3.2.6 Les travaux revêtement de pierre et brique	50
3.2.7 Travaux revêtement de stuc	51
3.2.8 Caractéristiques du revêtement de bois	52
3.2.9 Les travaux de revêtement de bois.....	54
3.3 Les toitures et couronnements	56
3.3.1 Inspection des toitures et couronnements	56
3.3.2 Caractéristiques des toitures	57
3.3.2 Caractéristiques des couronnements	60
3.3.3 Travaux sur les toitures et couronnements	62
3.4 Les éléments en saillie	63
3.4.1 Inspection des éléments en saillie	64
3.4.2 Caractéristiques des éléments en saillie	64
3.4.3 Travaux sur les éléments en saillie.....	66
4. ANNEXES.....	67
4.1 Lexique.....	67
4.2 Bibliographie sommaire	73

AVANT-PROPOS

Outre les projets de construction neuve, les autorités municipales de la Ville de Sainte-Anne-De-Bellevue reçoivent annuellement, par le biais du service de l'*Urbanisme et Inspection*, un grand nombre de demandes de permis pour différents types de travaux. Qu'il s'agisse d'agrandissement, de remplacement de portes et de fenêtres ou de rénovation des revêtements extérieurs, ces travaux demandent une connaissance particulière des styles, ou types architecturaux, et des détails techniques propres à chacun d'entre eux. Les interventions projetées sur un immeuble, si elles sont appropriées, permettent la conservation et la mise en valeur de témoins significatifs de l'environnement bâti.

Le présent Guide est donc un outil destiné à informer et à accompagner toute personne voulant réaliser un projet résidentiel assujéti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) de la Ville de Saint-Anne-de-Bellevue, qui vise principalement à donner des lignes directrices et des orientations en matières d'architecture et d'aménagement. L'objectif est donc de simplifier les recherches et la préparation d'un projet pour une demande de permis concernant le remplacement des portes et fenêtres, des matériaux de revêtement, des modifications aux toitures et couronnements, les galeries, perrons et vérandas. Le guide vise à proposer et expliquer les moyens disponibles lors de l'entretien, la rénovation ou la restauration des bâtiments afin de mettre en valeur et de préserver le patrimoine bâti de la Ville.

Cet outil a été réalisé en continuité avec d'autres documents produits par la Ville de Saint-Anne-de-Bellevue, permettant une compréhension optimale du territoire, soit :

- *Le guide de mise en valeur en œuvre du patrimoine bâti*, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, 2015¹ ;
- *Les fiches sur les ensembles patrimoniaux*, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue².

Sainte-Anne-de-Bellevue

¹ Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Guide de la mise en œuvre du patrimoine bâti, 2015, <<http://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/medias/files/Patrimoine/bons%20documents/PlanStratPatrimoine%202%20p32.pdf> >

² Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Patrimoine, 2017 < <https://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/fr/227/patrimoine> >

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Sainte-Anne-de-Bellevue occupe une position géographique privilégiée au confluent des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes. Localisé à l'extrémité occidentale de l'île de Montréal, son site offre un panorama pittoresque aussi bien vers l'est qu'à l'ouest. Lieu de passage millénaire emprunté par les amérindiens, il porte alors les noms de Tiotenactokte (en algonquin : Ici sont les derniers encampements) ou Skanawetsy (en iroquois : Eaux vives). Ces deux toponymes illustrent précisément cette situation géographique particulière.

En 1663, le territoire devient propriété des Sulpiciens, premiers seigneurs de l'île de Montréal. À la pointe Caron, l'abbé d'Urfé établit la mission apostolique de Saint-Louis-du-Bout-de-l'Isle. Les Sulpiciens procèdent ensuite à la concession d'une partie de leurs terres afin d'en favoriser la colonisation. Ils souhaitent également assurer la protection des habitants contre les attaques iroquoises en autorisant la construction d'avant-postes militaires. Entre 1671 et 1680, la mission Saint-Louis est découpée en cinq fiefs. Le troisième du lot porte le nom de fief de Bellevue (plus tard Saint-Germain). Il est concédé à Louis et Gabriel de Berthé, en 1672, qui voient à son lotissement et son exploitation en terres agricoles.

En 1714, l'abbé de Breslay succède à l'abbé d'Urfé à titre de curé de la paroisse. Selon la petite histoire, ce serait suite à une mésaventure périlleuse dont il est rescapé, qu'il fait construire une église dédiée à Sainte-Anne, sur la pointe Saint-Louis. Dès lors, la paroisse répondra à ce toponyme (Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île, 1722). Les premières implantations villageoises sont réalisées sur les berges, à proximité des rapides et de l'église.

Déjà au 17^e siècle, un comptoir de traite et un petit fort sont établis sur le fief Bellevue. Davantage que l'agriculture, le commerce des pelleteries domine l'économie du secteur, qui culmine, après la conquête, avec l'arrivée de la compagnie du Nord-Ouest.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Augmentée par le transport du bois, l'activité commerciale croissante fait de Sainte-Anne un lieu de passage obligé et un point d'arrêt pour quiconque veut atteindre l'Outaouais et l'intérieur du continent.

Au tournant du 19^e siècle, le commerce des pelleteries est toujours le moteur économique de Montréal. Suite aux attaques américaines récentes, le gouvernement cherche à établir une nouvelle route navigable, plus sécuritaire, vers les Grands Lacs. Le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et sa première écluse sont construits entre 1840 et 1843. Ils font partie d'un vaste réseau de canaux, permettant de contourner les obstacles naturels, et de relier Montréal à Ottawa puis à Kingston, sur les rives du Lac Ontario. Subséquemment, la compagnie du Grand Trunk fera ériger un pont et une gare à Sainte-Anne. Le paysage économique se transforme. En plus de l'entreposage de fourrures, le transit de matériaux, tel le bois, le gravier, le pétrole ou le sable prend de l'importance.



Cageux au confluent de l'ottawa et du St-Laurent, c.1830 (Massicotte, BANQ)

La population de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île allant en s'accroissant, on a bâti une nouvelle église, à côté de la première, en 1853. Elle sera reconstruite à même les murs dès 1875. Puis, en 1878, une partie du territoire de la paroisse catholique se détache pour former la municipalité du village de Sainte-Anne-de-Bellevue.



Canal Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, vers 1900, N.M. Hinshelwood (Musée McCord)

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Vers la fin du 19^e siècle, à l'apogée du commerce du bois, Sainte-Anne-de-Bellevue devient l'une des stations de villégiature les plus en vogue de l'ouest de Montréal. Les rives du lac des Deux-Montagnes étant facilement accessibles par transport ferroviaire, les familles de la bourgeoisie montréalaise, principalement anglophones, se font construire de luxueuses résidences secondaires pour y passer la saison estivale. Des institutions, églises de différentes confessions, et écoles sont fondées. La plus significative d'entre elles, le collège McDonald, école d'agriculture affiliée à l'Université McGill, ouvre ses portes en 1906.



Vue de Ste. Anne de Bellevue, Que., Sans date, (CP BANQ)



**Steamer leaving St. Anne de Bellevue, Que., sans date (CP BANQ)
Train franchissant le pont au-dessus du canal, Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, Herbert Wallis, 1904 (McCord)**

Lorsque Sainte-Anne-de-Bellevue est constituée en ville, le 12 janvier 1895, elle adopte désormais ses propres règlements municipaux. Vers 1910, d'importants travaux d'urbanisation et la création de services publics, avec l'aménagement d'un hôtel de ville et d'un poste de pompiers, sont entrepris. Par ailleurs, le territoire de Baie d'Urfé s'en détache en 1911.



Main street, Ste. Anne de Bellevue, Que., sans date (CP BANQ)
Rue Principale – Main St, Ste. Anne de Bellevue, Qué., sans date (CP BANQ)

L'avènement de l'automobile requiert la construction de nouvelles infrastructures. À Sainte-Anne-de-Bellevue, le pont Galipeault est érigé entre 1924 et 1926 (réfection 1964 et 1991). Après la seconde guerre mondiale, l'essor du transport routier commande le tracé du « boulevard Métropolitain » (autoroute 2-20), qui remplace graduellement l'ancien « Lakeshore road » (rue Sainte-Anne) comme artère principale de circulation de l'ouest de l'île de Montréal. Le transport de marchandises, par voie fluviale, déjà affecté par l'expansion du réseau de chemin de fer dans la seconde moitié du 19^e siècle, voit également diminuer ses activités. Malgré cette baisse drastique, au milieu du 20^e siècle, l'écluse est maintenue ouverte à la navigation de plaisance qui est en forte croissance. Elle sera reconstruite une autre fois en 1965. En 1972, le ministère fédéral des Transports transfère à Parcs Canada la gestion de neuf canaux, dont le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue. Ce transfert vise à reconnaître la valeur patrimoniale et récréative de ces « espaces privilégiés » (Parcs Canada, Lieu historique (...), p.21)

Depuis les années 1980, un mouvement de revitalisation et de sauvegarde du patrimoine est engagé. Sainte-Anne-de-Bellevue, toujours ville indépendante, est aujourd'hui également identifiée comme un quartier de l'île de Montréal, où nature et histoire sont inscrits dans la trame.

Appréciation du patrimoine

La notion de patrimoine est en constante évolution et sa définition englobe aujourd'hui davantage que les immeubles qui présentent de l'ancienneté ou qui aurait été le lieu d'évènement historique. Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec suite à l'adoption la refonte de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, en 2012, définit le patrimoine bâti, ancien ou moderne, les traditions ainsi que les paysages sont dorénavant enchâssés dans la Loi sur les biens culturels. Cet élargissement se fait également à l'instar des connaissances et des pratiques observées ailleurs dans le monde.

Un immeuble patrimonial est défini dans la loi sur le patrimoine culturel du Québec comme « *Tout bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain* » (Réf. Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Chapitre 1, article 2))

Objectifs en terme de conservation du patrimoine

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté cinq (5) objectifs afin de préserver le patrimoine historique et naturel qui se trouve sur son territoire. Suivant les principes établis par le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, ils poursuivent la vision de « *protéger et mettre en valeur les secteurs de valeur patrimoniale sur la base de leur caractérisation et de leur intérêt.* ». La Ville s'est dotée des cinq (5) objectifs suivant :

1. *Valoriser et réhabiliter le patrimoine;*
2. *Associer la vitalité et la rentabilité économique à la gestion du patrimoine;*
3. *Renforcer l'attribut mémoriel et identitaire du patrimoine;*

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

4. *Optimiser la promotion, sensibilisation et l'éducation du patrimoine;*
5. *Adapter les mesures réglementaires afin d'assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine.*

Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tente de mettre en valeur les qualités du village et d'orienter les propriétaires afin de s'assurer de la conservation des éléments significatifs de leurs résidences. Ce PIIA propose les objectifs suivants :

- *Préserver le caractère traditionnel du Vieux Sainte-Anne;*
- *Conserver et mettre en valeur les bâtiments anciens et les éléments architecturaux typiques, donc privilégier la conservation et l'authenticité plutôt que le remplacement et l'imitation ou l'intégration;*
- *Dans les cas d'insertion ou de remplacement, favoriser une intégration optimale et respecter l'échelle des constructions traditionnelles, tant en superficie d'implantation et en hauteur qu'en largeur, notamment en évitant le remembrement cadastral pour permettre de plus grandes constructions;*
- *Dans les cas de transformation, de rénovation, d'insertion ou de remplacement, respecter la modestie de l'architecture traditionnelle dans la volumétrie et le traitement architectural des nouveaux éléments, notamment par la simplicité des matériaux et du décor;*
- *Promouvoir l'excellence du design dans toutes les interventions.*

1. PIIA EN BREF

Qu'est-ce qu'un PIIA?

Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est une mesure d'évaluation qualitative, faisant partie de la réglementation d'urbanisme, qui vise à encadrer les interventions sur un bâtiment. Il est un complément aux autres règlements, notamment le règlement de zonage et de construction. Ainsi la Ville peut exercer un certain contrôle qualitatif sur les aspects architecturaux lors d'une demande de permis ou de certificat. Les projets sont évalués selon un système de critères et d'objectifs établis selon les secteurs afin de permettre une meilleure intégration à l'environnement bâti existant. Cette mesure permet une approche plus souple comparativement aux règlements normatifs.

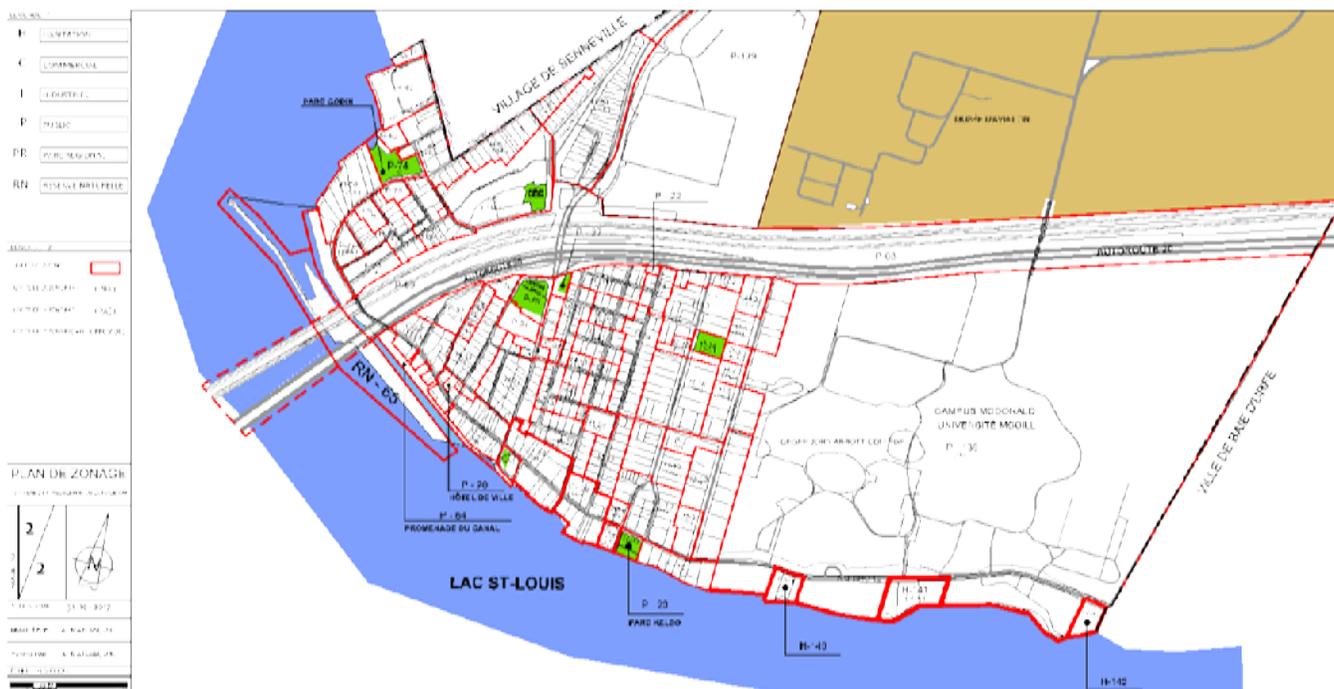
Dorénavant, le propriétaire d'un immeuble voulant réaliser un projet doit accompagner sa demande de permis d'une demande d'approbation de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Cette demande devra être présentée au comité consultatif en urbanisme (CCU) et au conseil municipal. Les documents requis pour chaque type d'intervention sont précisés dans le règlement de PIIA³.

Afin d'obtenir de plus amples information, le site internet de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue peut être consulté. Le Service d'Urbanisme, Permis et Inspection de la Ville peut être contacté au 514 457-5720 ou par courriel à l'adresse suivante : permis@sadb.qc.ca.

³ Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Règlement numéro 798, Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, 2017, < <https://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/fr/242/reglements-urbanisme> >

Territoire assujéti

Le règlement sur les PIIA couvre maintenant l'ensemble du village de Sainte-Anne-de-



Bellevue.

Objectifs généraux

Toutes interventions assujetties au règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Anne-de-Bellevue doivent répondre aux objectifs généraux suivants en plus des objectifs et critères spécifiques énoncés subséquemment :

Article 18

1. *« Le projet propose un verdissement du terrain, dans toutes les cours, incluant les plantations de végétaux ;*

2. *Dans le cas d'une intervention sur un terrain ou une partie du terrain visé par un îlot de chaleur, le projet inclut des mesures de réduction de l'imperméabilisation des sols et des effets de chaleur causés par toits et les surfaces minéralisées (verdissement, utilisation de toiture verte, claire ou pâle, matériaux perméables pour les stationnements, etc.);*

3. *Le projet inclut un nombre de cases de stationnement pour vélos en nombre suffisant selon le contexte et la vocation de l'immeuble dans le but de favoriser la mobilité active;*

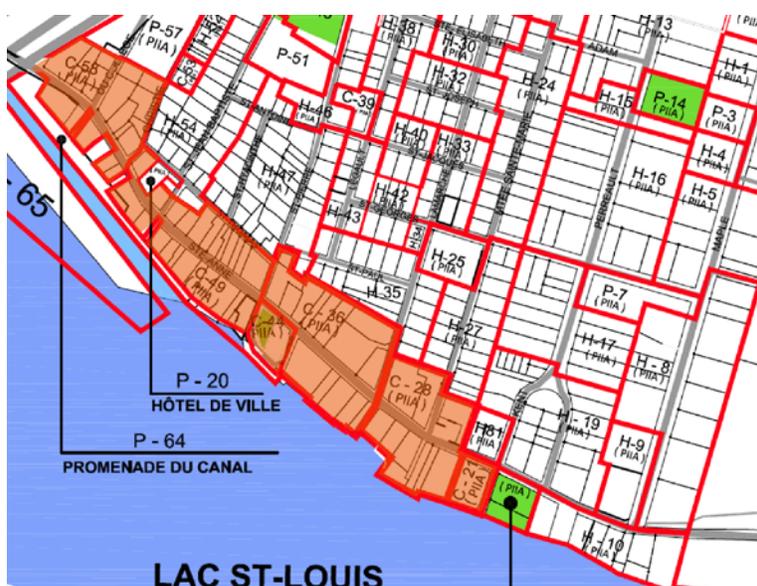
4. *Le projet propose des aspects techniques et fonctionnels favorisant l'accessibilité universelle, selon le contexte et la vocation de l'immeuble. Cette exigence s'applique à tous usages, à l'exception de l'usage « habitation unifamiliale »;*

5. *Afin d'assurer la cohabitation avec les municipalités voisines, le projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment sur un terrain faisant face ou adjacent à une autre municipalité doit être compatible avec les bâtiments ou les dispositions en vigueur dans l'autre municipalité quant à la hauteur, à l'alignement, au mode d'implantation, à l'aménagement de la cour avant, à la localisation des accès, aux aires de stationnement, aux parements et aux enseignes. De plus, le projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment sur un terrain adjacent à une limite municipale doit tendre à avoir le même impact sur l'ensoleillement qu'un projet qui serait construit à une hauteur de la moitié supérieure à la hauteur permise sur le terrain situé dans l'autre municipalité, si, sur ce terrain, seuls des usages résidentiels sont autorisés.»*

Précisions par secteur

Pour chaque secteur du territoire de la Ville, il y a, dans le règlement sur les PIIA, des caractéristiques, objectifs et critères qui lui sont propres.⁴ Les spécifications présentées ci-après touchent les aspects des portes et fenêtres, matériaux de revêtement, toitures et couronnements ainsi que les galeries, perrons et vérandas.

Centre-Ville (C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58)



⁴ Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Règlement numéro 798, Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, 2017, < <https://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/fr/242/reglements-urbanisme> >

Article 26

4. « Dans les cas de transformation, de rénovation, d'insertion ou de remplacement, respecter la modestie de l'architecture traditionnelle dans la volumétrie et le traitement architectural des nouveaux éléments, notamment par la simplicité des matériaux et du décor. »

Traitement architectural

c) « À moins qu'ils ne soient d'origine, les murs-vitrine, où les panneaux de verre ne sont séparés les uns des autres que par un meneau de fenêtre, devraient être évités;

d) Les matériaux à privilégier sont la brique d'argile rouge ou brune, le stuc de texture unie et de couleur blanche, beige, brune ou grise, le déclin de bois (ou imitation) avec des espacements n'excédant pas 10 cm, la pierre semblable à celle que l'on retrouve sur les bâtiments du 76 ou du 153 rue Sainte-Anne; les revêtements métalliques verticaux et le béton sont contre-indiqués;

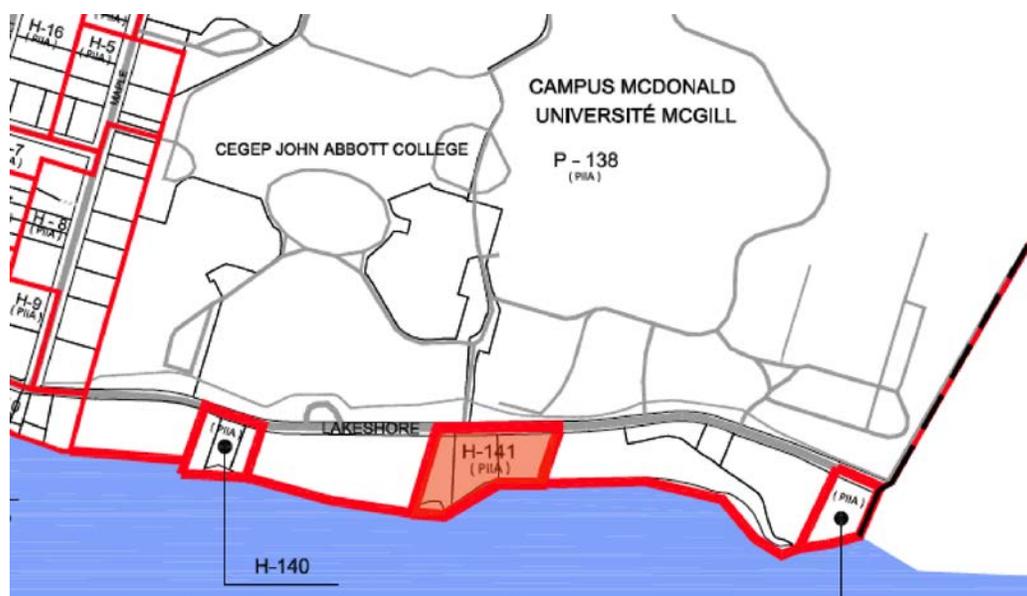
e) La façade du premier étage devrait être traitée de façon à exprimer sa fonction résidentielle.»



Article 28

10. « *Le principal matériau de parement utilisé est la brique d'argile dans les tons de brun-rouge : tout autre matériel comme la pierre ou la pierre d'imitation ne peut être qu'accessoire.* »

H-141



Article 33 : Critères applicables aux nouveaux bâtiments

9. *Le traitement architectural du bâtiment devrait s'harmoniser avec celui des bâtiments avoisinants; un bâtiment à toit plat ne devrait pas être considéré comme s'harmonisant au paysage bâti du secteur. Tout nouveau bâtiment devrait avoir un toit à pignon, avec une pente similaire à celui du bâtiment principal le plus près.*

10. *Toutes les façades et tous les étages d'un même bâtiment devraient présenter un même traitement intégré et cohérent; le même matériau de revêtement devrait être utilisé sur toutes les façades; le matériau de revêtement devrait être la planche à clin de bois ou de bois reconstitué (préalablement traité ou teint, au besoin), avec un pureau n'excédant pas 12 cm;*

11. *Les ouvertures, portes et fenêtres, ainsi que les éléments décoratifs (telles galeries et corniches) devraient avoir des proportions et un traitement similaires à ceux du bâtiment principal le plus près. »*

Article 34 : Critères applicables aux bâtiments existants

1. *Les bâtiments existants et jugés d'intérêt patrimonial devraient être considérés comme essentiels à la préservation de l'authenticité du secteur; ils devraient être conservés dans leur intégrité et, autant que possible, reconstitués avec un souci d'authenticité quant à leurs formes, leurs matériaux, leurs ouvertures et leurs éléments décoratifs; ils ne devraient en aucun cas être démolis;*

1.1 Marche à suivre

Afin de faciliter la prise de décision, la marche à suivre suivante est suggérée :

1. Identifier le type et style architectural de l'immeuble

Le style architectural de l'immeuble doit être déterminé afin d'identifier les caractéristiques d'origine associées à l'époque de construction de celui-ci. Cela permet de :

- Identifier, généralement, la période de référence afin de guider les travaux de réfection; *Les styles et détails de construction appartiennent généralement à des époques distinctes.*
- Cibler les composantes architecturales appropriées pour les différents styles;

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Certaines résidences font partie de série de bâtiments jumelés ou contigus. Il est alors important de prendre en considération l'unité de l'ensemble avant d'intervenir.

Un bâtiment voisin, de même type, peut servir d'échantillon témoin et être utile comme référence pour documenter ou confirmer les caractéristiques de la résidence à rénover.

Voir le chapitre qui suit, *Styles architecturaux*, pour identifier le style en question.

2. Établir le niveau d'intégrité architecturale de la résidence

C'est à dire :

- Évaluer le **degré** de conservation des éléments caractéristiques d'origine de l'immeuble, s'ils ont été préservés depuis sa construction.
- Évaluer **l'état** de conservation actuel des différents éléments caractéristiques de l'immeuble.
- Pour finalement identifier si la **valeur** architecturale de la résidence est exceptionnelle, intéressante ou intérêt.

3. Identifier si l'immeuble appartient à un ensemble résidentiel ou à un site d'intérêt patrimonial particulier

Lorsqu'un bâtiment appartient à un groupe de constructions, il est important de conserver ou de restaurer leurs détails communs. Ceux-ci participent à l'unité de l'ensemble. Il peut s'agir d'implantation, de forme de toit, ou d'élément plus fin tel que

les menuiseries. Cette singularité contribue à la singularité et à l'intérêt d'une rue ou d'un secteur.

La valeur patrimoniale d'un immeuble permet d'orienter la qualité et le niveau d'intervention possible. Un immeuble identifié comme exceptionnel devra suivre des critères plus stricts afin de conserver ses caractéristiques.

- Est-ce une résidence significative dont la valeur a été démontrée par une étude patrimoniale?
- Est-ce une résidence faisant partie d'un ensemble ou d'un site d'intérêt?

4. Privilégier la conservation et l'entretien des composantes

- En favorisant la sensibilisation de la population, et des propriétaires en particulier, au patrimoine bâti, aménagé par l'homme, et aux paysages;
- En considérant l'entretien et la conservation comme un atout essentiel à la mise en valeur du patrimoine;
- En encourageant les propriétaires à avoir une meilleure connaissance des qualités de leur propriété;
- En évaluant l'état de conservation des différents éléments caractéristiques de leur résidence;
- En maintenant en bon état et en privilégiant l'entretien, ce qui est une garantie de conservation et de réduction des coûts à moyen et long terme.

5. Établir la portée des travaux

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

- Identifier chacun des éléments à réparer ou à remplacer selon les différents corps de métier;
- Convenir du budget de rénovation;
- Solliciter l'avis d'expert si nécessaire.

6. S'il y a lieu, proposer des modèles de remplacement acceptables.

Lorsque la substitution d'une composante est nécessaire, le remplacement à l'identique est la option optimale. Par contre, étant donné plusieurs facteurs (rareté, coûts, etc) certains modèles de remplacement sont considérés acceptables.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à consulter les documents mis à votre disposition par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, à collaborer avec un professionnel ou à vous présentez au comptoir des permis.

2. STYLES ARCHITECTURAUX

Cette synthèse présente les principaux éléments architecturaux d'origine des différents styles selon les catégories identifiées dans le chapitre *Fiches techniques* du présent Guide. Afin de bien cerner les styles architecturaux des immeubles, une version intégrale du *Guide de la mise en œuvre du patrimoine bâti* est disponible en version électronique sur le site internet de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue⁵.

Esprit français (1600-1820)



L'architecture d'esprit français a prévalu pendant le Régime français. Ce style est développé davantage en bordure du fleuve Saint-Laurent et le long des principales rivières de la vallée laurentienne.

Portes et fenêtres :

Ouvertures peu nombreuses et symétrique;

Fenêtres à battants à petits carreaux;

Volets fonctionnels;

Peu ou pas de lucarnes ;

⁵ Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, Guide de la mise en œuvre du patrimoine bâti, 2015,

<[http://www.ville.sainte-anne-de-](http://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/medias/files/Patrimoine/bons%20documents/PlanStratPatrimoine%202%20p32.pdf)

[bellevue.qc.ca/medias/files/Patrimoine/bons%20documents/PlanStratPatrimoine%202%20p32.pdf](http://www.ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/medias/files/Patrimoine/bons%20documents/PlanStratPatrimoine%202%20p32.pdf) >

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Matériaux de revêtement : Moellons de pierres avec cheminées massives en pierre.

Toitures et couronnements : Toit à deux versants droits;
Traditionnellement recouvert de bardeaux de cèdre;

Galleries, perrons et vérandas : Sans galerie ou véranda;
Fondation à ras du sol ou portique surélevé.

Traditionnelle québécoise (1820-1880)



Au début du XIX^e siècle, l'architecture française est confrontée à l'architecture classique anglaise.

Portes et fenêtres : Ouvertures nombreuses;
Fenêtres à double battant à 6 carreaux;
Lucarnes à pignon à 4 carreaux.

Matériaux de revêtement : Composition symétrique de la façade revêtue de bois, de bardeaux ou de planches.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

<u>Toitures et couronnements :</u>	Toit à deux versants à pente moyenne (45 degrés); Couverture de tôle traditionnelle ou de bardeaux de cèdre.
<u>Galleries, perrons et vérandas :</u>	Larmier retroussé débordant de la façade et couvrant occasionnellement une galerie qui fait toute la façade.

Maison à mansarde (1820-1910)



La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste de l'architecture résidentielle de style Second Empire. La principale caractéristique de ces maisons est le toit mansardé.

Portes et fenêtres :

Ouverture rectangulaires ou à arc surbaissé;
Fenêtres à battants à grands carreaux;
Lucarnes cintrées ou à pignon dans le brisis.

Matériaux de revêtement :

Corps de bâtiment rectangulaire avec parement de pierre, de briques ou de planches de bois.

Toitures et couronnements :

Toiture mansardée, à deux versants, composée d'un brisis et d'un terrasson;
Couverture de tôle traditionnelle.

Galleries, perron et vérandas :

Présence fréquente d'un portique ou d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades.

Éclectisme victorien (1880-1920)



Ce courant artistique est fondé sur l'exploitation et la conciliation des styles du passé. Il s'agit d'une combinaison de plusieurs styles ou éléments appartenant à des époques et des cultures différentes.

Portes et fenêtres :

Pas d'ouvertures typiques;
Variété de types d'ouvertures sur un même bâtiment; Présence de fenêtres en baie.

Matériaux de revêtement :

Amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble (brique, pierre, bardeaux décoratifs ou polychromes, etc.).

Toitures et couronnements :

Toiture irrégulière;
Présence de pignons ou de tourelles;
Souvent percées de lucarnes;
Ornementation variée.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Galleries, perron et vérandas :

Présence de galleries et de balcons couverts et ornementés qui se prolongent souvent sur plus d'une façade.

Influence néoclassique (1820-1900)



Ce courant, introduit au Québec par les Anglais, vient avec le désir d'une architecture plus respectueuse de l'Antiquité classique.

Portes et fenêtres :

Fenêtre à guillotine ou à battants à grands carreaux.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

<u>Matériaux de revêtement :</u>	Revêtement lisses : pierre de taille, crépi, brique ou planches de bois.
<u>Toitures et couronnements :</u>	Toiture à deux ou quatre versants (à croupes) de pente moyenne ou faible; Retour de la corniche (à consoles ou modillons).
<u>Galleries, perron et vérandas :</u>	Entrée principale soulignée par un porche ou un portail à fronton; Présence de colonnes; Présence de galeries sur le cottage Régence.

Maison Boomtown (1870-1940)



Suite à la crise économique de 1870, l'architecture américaine Boomtown s'est développée. Ces maisons constituent une option de construction à la fois économique et rapide.

Portes et fenêtres :

Fenêtres à battants ou à guillotine à grands carreaux;
Pas de lucarnes.

Matériaux de revêtement :

Parement en clin de bois ou en brique.

Toitures et couronnements :

Toit plat ou à faible pente vers l'arrière;
Ornementation dans la partie supérieure de la façade. (Corniche, parapet, jeux de briques).

Galleries, perron et vérandas :

Peu de saillie à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent ou d'un balcon à l'étage.

Maison cubique (1920-1940)



Cette maison de plan carré est souvent de deux étages surmontés d'un toit en pavillon de quatre versants.

Portes et fenêtres :

Lucarnes à croupe, à pignon, triangulaire ou en appentis, parfois remplacées par des pignons;
Fenêtres à battants à grands carreaux, à battants avec imposte ou à guillotine, parfois jumelées;
Distribution régulière des ouvertures.

Matériaux de revêtement :

Revêtements extérieurs variés : briques, planches de bois, bardeaux de cèdre, crépi ou autres revêtements légers.

Toitures et couronnements :

Toit en pavillon (quatre versants) à faible pente;
Couverture de tôle traditionnelle.

Galleries, perrons et vérandas :

Galerie couverte aménagée en façade avant qui se retourne parfois sur les côtés;
Balcon fréquent à l'étage.

Le cottage vernaculaire américain (1900-1950)



Ce style apparaît à la fin du XIX^e siècle suite, à la standardisation des matériaux et l'explosion démographique.

Portes et fenêtres :

Portes à panneaux;
Fenêtres à guillotine ou à battants usinées en bois;
Habituellement pas de lucarnes.

Matériaux de revêtement :

Revêtements légers : planches de bois, tuiles
d'amiante - ciment, crépi.

Toitures et couronnements :

Toiture à pente variable;
Plus souvent à deux versants à pente moyenne.

Galleries, perrons et vérandas :

Galerie couverte d'un auvent indépendant.

De la modernité (1930-1975)



Après la deuxième guerre mondiale, l'architecture du mouvement moderne se généralise dans la plupart des pays occidentaux. Le bungalow, aussi issu de la modernité, fait son apparition dans les années 1950 après avoir été popularisé aux États-Unis par l'architecte Frank Lloyd Wright

quelques décennies auparavant.

Portes et fenêtres :

Importance des fenêtrés qui sont de formes et de dimensions diverses et d'ouverture en coin;
Fenêtres panoramique.

Matériaux de revêtement :

Matériaux de revêtement lisses ou texturés;

Toitures et couronnements :

Toit plat;
Toit à faible pente;

Galleries, perrons et vérandas :

Emmarchement et perron souvent en béton;
Protection de l'entrée par le débord de toit.

3. FICHES TECHNIQUES

3.1 Les portes et fenêtres

Éléments essentiels pour la ventilation et l'éclairage d'une maison, les portes et fenêtres participent aussi à la composition architecturale de l'ensemble.

La fenestration

La fenestration d'un immeuble, bien qu'apparaissant à prime abord un élément mineur, presque interchangeable, de la composition d'une façade, est une caractéristique importante de son architecture. Contribuant à la définition du caractère du bâtiment, elle dénote généralement des techniques et modes de construction d'une époque donnée mais participe avant tout à la composition stylistique de l'ensemble. La fenestration constitue dans certains cas l'essentiel de l'ornementation d'une façade. La disparition de ses composantes particulières vient alors appauvrir le bâtiment dont la trop grande sobriété lui donne un aspect dépouillé.

Dans le cas de bâtiment patrimoniaux, les fenêtres, par leur type ainsi que par les matériaux et assemblages utilisés pour leur fabrication, témoignent également d'un savoir-faire constructif.

Qu'il s'agisse d'immeubles isolés ou de groupes de bâtiments, il est relativement facile de comparer certains modèles de remplacement à la fenestration originelle. En effet, de ces comparaisons, il appert que ce sont les proportions de la subdivision, ou encore les dimensions des cadres et meneaux qui sont les principaux éléments discordants des nouvelles portes et fenêtres.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Dans certains cas, le fait que des fenêtres d'un bâtiment soient endommagées ne présume pas qu'il faille remplacer l'ensemble de la fenestration. La réparation ou le remplacement partiel, à l'identique, d'une quantité réduite de châssis peut s'avérer la solution la plus simple et la moins coûteuse. Quoiqu'il en soit, les modèles de remplacement retenus devraient répondre tant à des critères stylistiques que techniques.

Les portes

Élément d'ornementation important de la façade, la porte d'entrée, son cadre et sa fenestration en imposte ou latérale, devraient être entretenus et réparés. Si son état de conservation ne peut justifier sa réfection, il faut envisager la fabrication d'une réplique sur mesures de la porte existante. Dans aucun cas, on devrait modifier la taille ou la forme de l'ouverture.

Les portes de garage

Les portes de garage sont habituellement localisées en façade, et s'harmonisent à la porte d'entrée principale. Les principes énoncés pour ces dernières devraient également être appliqués aux portes de garages. Si elles sont fenestrées, par exemple, il est privilégié de maintenir ces petites fenêtres qui leur donnent davantage de caractère.

3.1.1 Inspection des portes et fenêtres

1. Inspecter visuellement les portes et fenêtres;

Une inspection visuelle sommaire permettra de juger de l'état de conservation des portes et fenêtres.

2. Identifier la cause de la déficience;

- Elle est parfois facile à confirmer, d'autre fois impossible. La cause peut être réglée, infiltration temporaire, déplacement de sol par assèchement stabilisé, etc.
- Vous ne serez peut-être pas en mesure de l'établir et devrez consulter un professionnel du bâtiment.

3. Identifier le type de fenêtres et de portes, de leur format, de leur coloration, de leur vitrage, de leur proportion, localisation et éléments décoratifs;

4. Planifier des travaux privilégiant l'entretien des éléments existants ou leur remplacement par des modèles et matériaux identiques sinon similaires;

3.1.2 Caractéristiques des portes et fenêtres

Type :

Évaluer le modèle d'origine et sa réplique versus les autres types disponibles.

Types de fenêtres les plus courants :

- À battants;
- À guillotine;
- À auvents;
- Pivotante;
- *Daylight factory windows.*

Autres types disponibles :

- Coulissantes;
- À battants à manivelle;
- Contre fenêtre d'aluminium;
- Oscillo-battantes.

Matériaux :

Dans les cas de conservation ou de remplacement à l'identique (immeubles exceptionnels) les matériaux et coloris en usage lors de la construction de l'immeuble doivent être privilégiés sinon exigés.

Matériaux les plus courants :

- Bois

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

- Aluminium
- PVC
- Acier

Autres matériaux disponibles :

- Composite de résine
- Fibre de verre

Proportions :

De manière générale, le maintien des proportions originelles doit être privilégiée.

À moins que la portée d'un projet le justifie, aucune modification à la dimension ou à la forme d'une ouverture ne devrait être autorisée. Voir au maintien des impostes vitrées.

Les proportions de verticalité ou horizontalité des ouvertures doivent être conservées. La participation des chandelles de bois ou de maçonnerie aux proportions d'une ouverture est importante, leur conservation doit être privilégiée dans tous les cas. Éviter également d'éliminer le travail de mouluration qu'elles présentent.

Localisation :

- Considérer la hiérarchie de lecture des ouvertures sur les étages;
- Considérer leur localisation en façades principale ou secondaires.

Vitrage :

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Certains types de vitrage présentent un grand intérêt, particulièrement les verres travaillés tel que le vitrail, le verre plombé ou le verre courbe. Leur disparition lors du remplacement de fenêtres, équivaut à l'élimination d'un élément de décor significatif, dorénavant non standard, qui peut s'avérer coûteux à reproduire.

On rencontre également les types de verre suivants :

- Verre simple, dans les cas de châssis double;
- Vitraux, verre plombé ou verre courbe;
- Verre thermo, *low-e* ou teinté.

Les éléments décoratifs particuliers :

La subdivision, la forme et les dimensions des éléments fenestrés particuliers, tel que l'œil-de-bœuf par exemple, doivent être conservés tel qu'à l'origine.

Les croisillons ou petit-bois, s'ils sont reproduits, doivent être véritables ou appliqués à la surface du vitrage, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les autocollants ne sont pas acceptables.

Les persiennes, comme les auvents ne doivent pas dissimuler les caractéristiques architecturales du bâtiment. Des persiennes ne devraient pas être posées sur des bâtiments n'en comportant pas à l'origine. S'il y a lieu, les persiennes doivent être d'une dimension et d'une fabrication telle à couvrir les fenêtres, lorsqu'elles sont fermées.

Une attention particulière doit être portée aux éléments d'origine suivants :

- Verre mastiqué;
- Croisillons ou petit-bois;
- Éléments composés (palladienne ou serlienne, par exemple);

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

- Œil de bœuf;
- Les persiennes.

Les autres éléments construits fenestrés :

Puisqu'ils participent à la volumétrie d'un immeuble, conserver les oriels, vérandas ou tout autre élément construit dans lequel s'insère une fenêtre. Particulièrement pour les lucarnes lors de travaux d'isolation d'une toiture, voir à en maintenir les proportions originelles.

Une attention particulière doit être portée aux éléments d'origine suivants :

- Lucarne;
- Oriel ou bay-window;
- Lanterneau et puits de lumière (vélux);
- Serre, véranda fermée ou jardin d'hiver.

Coloration :

La coloration des portes, des fenêtres et de la menuiserie d'une façade peut varier. Des lignes directrices à ce propos sont difficiles à tracer car la couleur des différents éléments de composition de la façade est à évaluer individuellement.

Les différentes possibilités de finition sont :

- Coloration d'origine;
- Peinture ou teinture opaque;
- Bois naturel vernis ou protégé;
- Couleur standard des fabricants.

Ajout ou disparition d'ouverture :

Dans les cas d'ajout d'ouverture sans remplacement de la fenestration existante, les nouvelles fenêtres doivent être identiques.

Certains cas d'agrandissement du corps de bâtiment principal pourraient justifier un autre type de fenêtre dans la partie neuve.

3.1.3 Travaux sur les portes et fenêtres

Les portes et fenêtres ont un rôle important dans le caractère architectural d'un immeuble et ils correspondent à l'époque de construction. Afin de conserver l'esthétisme du bâtiment, il est préférable de **maintenir les éléments ainsi que leurs caractéristiques d'origine et d'opter pour l'entretien et la réparation** des mécanismes d'obturation existants.

Entretien

L'entretien des portes et fenêtres permet d'assurer le bon fonctionnement de la fenêtre et sa conservation. Le nettoyage consiste au principal travail d'entretien. L'entretien prolonge la durée de vie des éléments architecturaux et est, à long terme, une approche moins coûteuse.

Réparation

La réparation, permet de remettre en bon état les ouvertures. Dans certains cas, le fait que des fenêtres d'un bâtiment soient endommagées ne présume pas qu'il faille remplacer l'ensemble de la fenestration. La réparation ou le remplacement partiel, à l'identique, d'une quantité réduite de châssis peut s'avérer la solution la plus simple et la moins coûteuse.

Remplacement

Si l'état des portes et fenêtres ne le permet pas, un remplacement partiel ou complet est

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

nécessaire. Dans le cas d'un bâtiment exceptionnel ou celui de portes et fenêtres ayant conservées ces caractéristiques originelles, il est toujours privilégié d'opter pour une réplique. Lorsque l'on remplace des composantes, il est important de **conserver les caractéristiques significatives** des portes et fenêtres en s'assurant qu'ils se rapprochent autant que possible des éléments d'origine. Quoi qu'il en soit, les modèles de remplacement retenus devraient répondre tant à des critères stylistiques que techniques. Il est important de s'assurer que les nouvelles portes et fenêtres **correspondent au style architectural de l'époque de construction et aux proportions d'origine.**

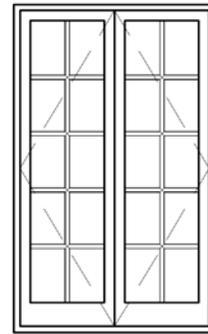
3.1.4 Modèles de remplacement des portes et fenêtres

Fenestration

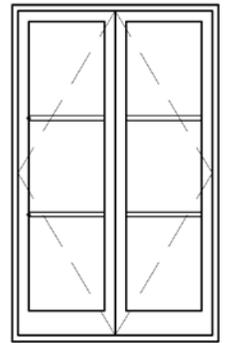
À battants

À battants à croisillons

La fenêtre à battants, d'inspiration française, est le plus ancien modèle de fenestration utilisée sur l'île de Montréal. Originellement construite en bois, elle a deux parties, soit les deux battants mobiles ouvrant vers l'intérieur et le cadre fixe. Certaines variations sont possibles, soit à croisillons (quatre, six ou douze carreaux) et à doubles battants avec imposte. Si elles sont d'origine, les fenêtres à battants devraient être en bois.

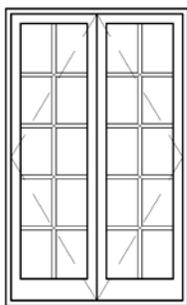


ORIGINALE
à battants à croisillons
Châssis double

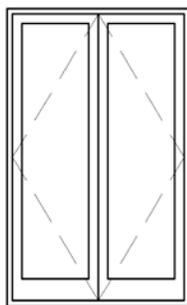


ORIGINALE
à battants à croisillons
Châssis double

Modèles de remplacement



RÉPLIQUE NON IDENTIQUE
à battants à croisillons
Verre double scellé



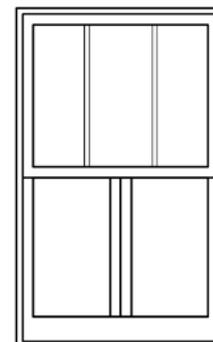
MODÈLE DE REMPLACEMENT
ACCEPTABLE
à battants

Styles architecturaux associés : Esprit français, traditionnelle québécoise, maison à mansarde, cottage vernaculaire américain.

À guillotine

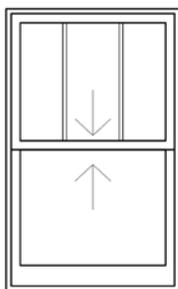
À guillotine moitié-moitié

La fenêtre à guillotine, qui provient vraisemblablement de l'Angleterre, remplace, au milieu du XIX^e siècle, la fenêtre à battants. Généralement construite en bois, elle est constituée de deux châssis dont un fixe et l'autre mobile. Il y a la possibilité de différentes proportions (1/3 -2/3, moitié – moitié, combinaison).

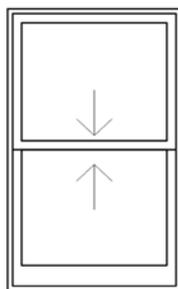


ORIGINALE
guillotine
partie supérieure avec
travail, avec battants à
l'intérieur
Châssis double

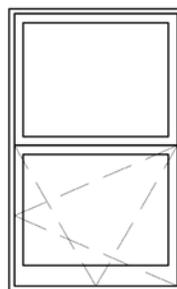
Modèles de remplacement



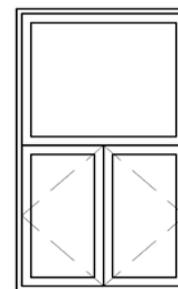
RÉPLIQUE NON
IDENTIQUE
guillotine
partie supérieure avec
travail



MODÈLE DE
REPLACEMENT
PRIVILÉGIÉ
guillotine



MODÈLE DE
REPLACEMENT
ACCEPTABLE
à auvent ou
oscillo-battante

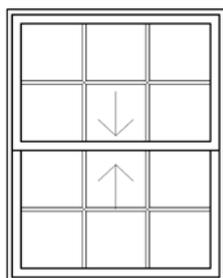


MODÈLE DE
REPLACEMENT
ACCEPTABLE
à battant avec imposte
fixe

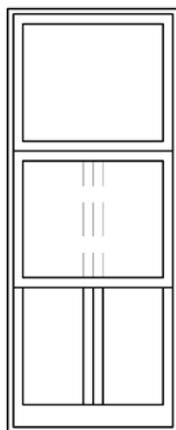
Styles architecturaux associés : Éclectisme victorien, maison boomtown, maison cubique, cottage vernaculaire américain.

Autres variantes de guillotine moitié-moitié

Cette variante de guillotine à carreaux suit les mêmes principes que la guillotine moitié-moitié.



ORIGINALE
guillotine avec carreaux

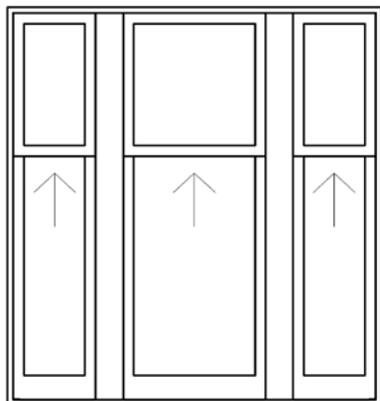


ORIGINALE
guillotine et imposte fixe
avec battants à
l'intérieur

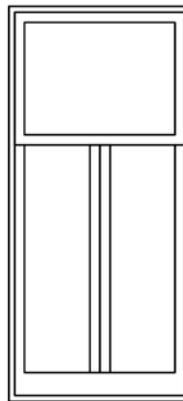
Autres variantes de guillotine 1/3-2/3

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Cette variante de guillotine 1/3 - 2/3 avec pieds – droits et fenêtres latérales suit les mêmes principes que la guillotine 1/3-2/3 avec battants intérieurs de la page suivante.



ORIGINALE
à guillotine avec pied-droits et fenêtres latérales



ORIGINALE
guillotine avec battants
à l'intérieur

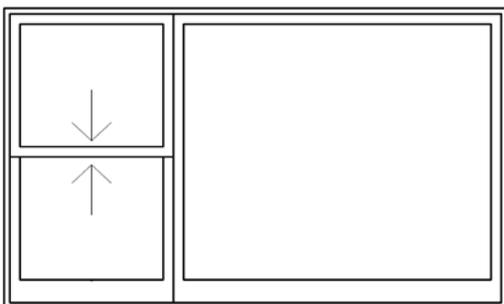
Combinaisons de fenêtres fixe et ouvrante

Répondant dans les constructions du XX^e siècle, ce type de fenêtres combine la fenêtre à guillotine et une fenêtre pleine qui ne s'ouvre pas.

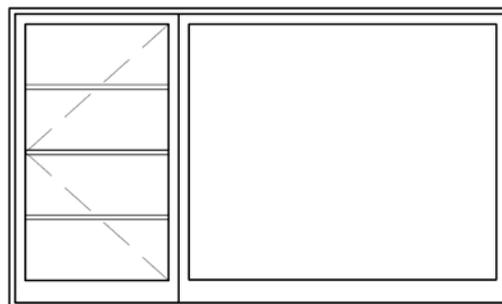


ORIGINALE
partie ouvrante à guillotine avec petit-bois et partie fixe

Modèles de remplacement



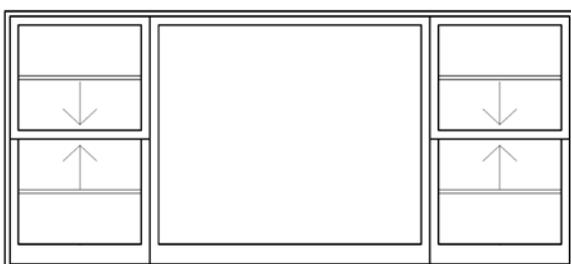
RÉPLIQUE NON IDENTIQUE
partie ouvrante à guillotine et partie fixe



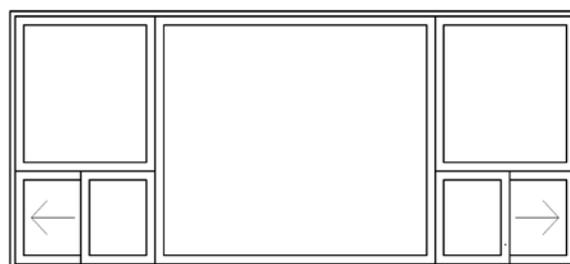
MODÈLE DE REMPLACEMENT ACCEPTABLE
partie ouvrante à battante et partie fixe

Style architecturaux associés : de la modernité, bungalow.

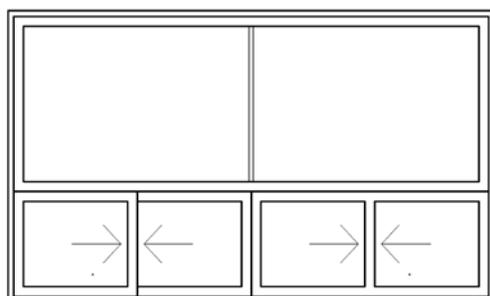
Autres variantes de combinaisons de fenêtres



ORIGINALE
parties ouvrantes latérales à guillotine avec petit-bois et
partie fixe centrale



ORIGINALE
parties latérales avec inférieures coulissantes, partie fixe supérieure et
partie fixe centrale

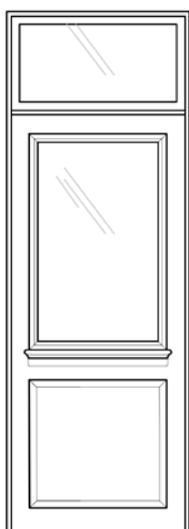


DECLINA

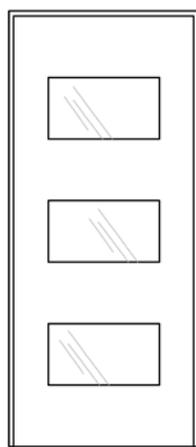
ORIGINALE
parties ouvrantes inférieures coulissantes avec partie fixe supérieure

Remplacement des portes

Porte principale



PORTE SIMPLE À PANNEAU AVEC IMPOSTE



PORTE SIMPLE AVEC PANNEAUX VITRÉS

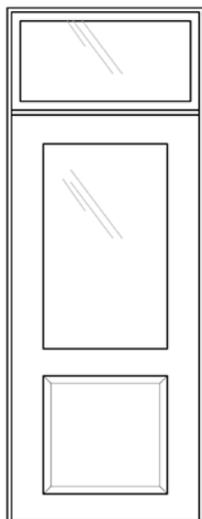


PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE

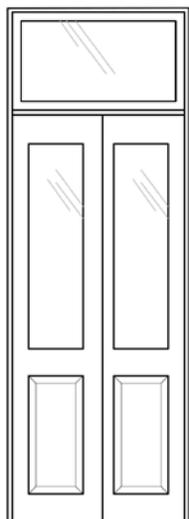


PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE ET PANNEAUX LATÉRAUX FIXES

Porte balcon



PORTE SIMPLE AVEC IMPOSTE



PORTE DOUBLE AVEC IMPOSTE

3.2 Les matériaux de revêtement

Le revêtement extérieur constitue le principal élément de l'enveloppe du bâtiment qui protège la charpente contre les intempéries. Il participe à la composition architecturale d'une façade et est un des premiers aspects que l'on remarque. La maçonnerie remplit plusieurs fonctions dans la construction d'un bâtiment. Dans l'architecture traditionnelle, elle a d'abord un rôle d'élément porteur du bâtiment. Elle obtient ensuite un rôle esthétique comme parement extérieur. Le revêtement de maçonnerie se décline en plusieurs appareillages, soit la pierre, la brique et le stuc.

Types les plus courants:

- Maçonnerie de brique;
- Maçonnerie de pierre naturelle ou artificielle;
- Clins de bois;
- Revêtement de stuc.

Les murs extérieurs sont étroitement liés aux éléments décoratifs tel que menuiseries extérieures (porches, balcons, corniches, etc).

3.2.1 Inspection des murs extérieurs et des matériaux de revêtement

1. Inspecter visuellement les murs;

Une inspection visuelle sommaire vous permettra de juger de l'état de conservation des matériaux de revêtement.

- Joints évidés, à ne pas confondre avec les chantepleures du bas des murs;
- Pierre ou brique fissurée ou délamérée;
- Brique déplacée, forme d'escalier visible dans les joints, lézardes;
- Présence de taches ou de mousse;
- Bois pourri ou fendu;
- Crépi ou stuc détachés ou bombés par endroits (son creux);
- Fin de vie utile d'un matériau.

2. Identifier la cause de la déficience;

- Est parfois facile à confirmer, d'autre fois impossible. La cause peut être réglée, infiltration temporaire, déplacement de sol par assèchement stabilisé, etc.
- Au besoin, consultez un professionnel.

3. Identifier le type de revêtement, son format, sa coloration et de son mode d'assemblage;

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

4. Planifier des travaux privilégiant l'entretien des éléments existants ou leur remplacement par des matériaux identiques sinon similaires;

3.2.2 Caractéristiques du revêtement de brique

La brique est un matériau très répandu à partir du 19^e siècle suite à la révolution industrielle. Elle offre la possibilité de nombreux agencements principalement décoratifs.

Type :

- D'argile (Calcite, béton) :

Ce type était autrefois le plus répandu, jusqu'à sa disparition graduelle à partir du XIX^e siècle.

- De mortier :

Ces briques sont constituées de chaux et de sable et ont un aspect plutôt terne.

Ce type de brique est produit dès la fin du XIX^e siècle.

Appareillages les plus courants :

- En panerresse :

Briques disposées de la même façon, la grande dimension parallèle au mur.

- Commun :

Rang de briques en boutisse à tous les six rangs de briques en panerresse.

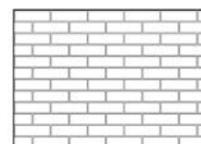
- En boutisse :

Briques disposées de la même façon, la grande dimension perpendiculaire au mur.

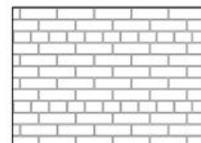
- Flamand :

Alternance, sur un même rang, de briques en panerresse et en boutisse.

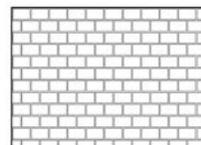
- Composé :



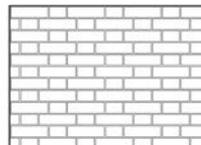
EN PANNERESSE



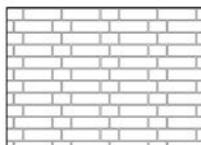
COMMUN



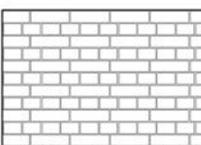
EN BOUTISSE



FLAMAND



COMPOSÉ



ANGLAIS

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Légèrement différent de l'appareil flamand par la disposition de deux briques en panneresse entre chaque boutisse.

- Anglais :
Alternance, sur des rangs différents, de briques en panneresse et en boutisse.

Format de brique :

Les deux formats de brique les plus répandus sont :

- Québec : 8 Longueur X 2 ¼ Hauteur X 3 5/8 Profondeur
- Ontario : 8 3/8 Longueur X 2 3/8 Hauteur X 4 Profondeur

Autres formats possibles :

- Métrique modulaire : 7 ½ Longueur X 2 ¼ Hauteur X 3 ½ Profondeur
- Impérial modulaire : 7 5/8 Longueur X 2 ¼ Hauteur X 3 ¾ Profondeur
- Format C.S.R. : 9 1/16 Longueur X 2 ¾ Hauteur X 3 ½ Profondeur

Coloration :

La coloration du revêtement de brique est très importante et est liée à la provenance et à la composition de l'argile locale. Au Québec, les briques d'argiles sont principalement rouges ou brunes (jaune pour l'institutionnel)



Éléments décoratifs :

Les éléments décoratifs des façades de brique,



PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

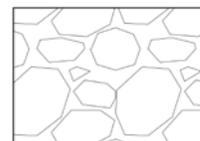
notamment les linteaux, les bandeaux, les encorbellements, les chainages d'angle et les corniches, jouent un rôle considérable dans la valeur patrimoniale d'un bâtiment. Ces jeux de maçonnerie, qui témoignent de l'expertise des maçons, doivent être conservés tel qu'à l'origine.

3.2.3 Caractéristiques du revêtement de pierre

La pierre est un matériau utilisé dès le XVII^e siècle afin d'asseoir les bâtiments de bois. Elle deviendra vite un matériau de construction pour les bâtiments de pierre. C'est au XIX^e siècle, que la pierre commence à être utilisée comme revêtement extérieur.

Type de pierre :

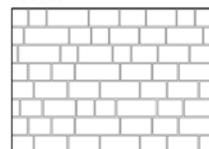
- Calcaire : Connue sous le nom de « pierre grise », ce type est très répandu dans la région de Montréal. Cette pierre est reconnue pour sa dureté et sa résistance au gel. (réf. *Maçonnerie traditionnelle*, Héritage Montréal)
- De grès : Aussi nommée pierre de sable, les grès ont une texture granuleuse. Ce type de pierre est caractérisé par sa grande résistance à l'usure et l'abrasion.
- Granites : Les granites sont des pierres contenant trois minéraux de base (quartz, feldspath et mica).



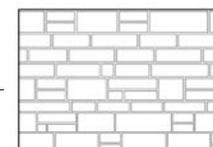
IRRÉGULIER



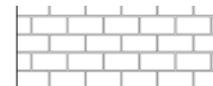
ASSISÉ



À ASSISES RÉGULIÈRES



RÉGLÉ



RÉGULIER

Appareillages les plus courants :

- Irrégulier :
Les moellons sont de forme et de grosseur irrégulières. Elles sont disposées librement.
- Assisé :

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Les pierres, de grosseur variable, sont ébauchées ou équarries et posées d'aplomb sans ordre particulier.

- À assise régulière :

Les pierres sont taillées de longueur variable, mais ont toutes la même hauteur.

- Réglé :

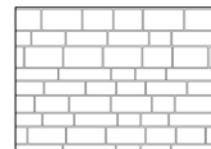
Les Pierres ébauchées ou équarries, dont les éléments d'un même rang ont plus ou moins la même hauteur.

- Régulier :

Pierres de mêmes dimensions en longueur et en hauteur, disposées en assises régulières.

- À alternance d'assises régulières :

Pierres disposée sur des rangs dont la hauteur varie en alternance.



À ALTERNANCE D'ASSISES RÉGULIÈRES

Coloration :

La couleur de la pierre est déterminée par ses composantes. La provenance des pierres est donc importante pour un remplacement identique ou similaire. La pierre calcaire a, par exemple, une variation de coloration grise allant du crème au noir. Les pierres de grès ont une gamme étendue de coloration (verdâtres, blanc et gris) teintés selon leurs liants allant du brun, jaune, rouge et rose. Les granites sont principalement de couleur noire, grise et rosée. (réf. *Maçonnerie traditionnelle*, Héritage Montréal) Une référence utile pour connaître la provenance et composition des types de pierres est le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles⁶.

⁶ Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles, Carrières et variétés exploitées, 2003, <http://mern.gouv.qc.ca/mines/industrie/architecturale/architecturale-exploitation-carrieres.jsp>

Formes :

- Moellon brut :
Forme irrégulière, telle qu'extraite de la carrière;
- Moellon ébauché :
Forme plus ou moins régulière, ébauchée au maillet;
- Moellon équarri :
Forme régulière, ses arêtes sont taillées avec un ciseau et un maillet;

Finitions :

Le travail et la finition du matériau varient selon les époques et l'usage auquel il est destiné. La texture des pierres peut être fine ou grossière, uniforme ou non, selon la structure cristalline de la roche. (Ville de Québec, Maçonnerie de pierre)

- Pierre bouchardée ;
- Pierre ciselée;
- Pierre piquée;
- Lisse;
- À bossage.

3.2.6 Caractéristiques du revêtement de stuc

D'abord utilisé comme moyen d'étanchéisation pour les murs extérieurs de pierre et de brique, les enduits, crépis ou stuc sont devenus un élément de parement. Ils sont constitués traditionnellement en plusieurs couches de mortier, généralement trois (3) (couche d'accrochage, corps et couche de finition), posées soit sur une maçonnerie ou sur un treillis de métal galvanisé fixé à son tour sur des fourrures de bois. La coloration est dans la masse de la 3^{ème} couche dite couche de finition.

Aujourd'hui on trouve également des enduits synthétiques. Certains sont prémontés sur un panneau isolant rigide. Ces panneaux ont donc une épaisseur standard qui n'est pas toujours appropriée dans le cadre de travaux de rénovation et ils sont très fragiles.

Type de finis et texture :

Détails particuliers aux ouvertures ou à la rencontre de d'autres matériaux.

Détails particuliers aux ouvertures ou à la rencontre de d'autres matériaux;

Éléments décoratifs;

Coloration.





3.2.4 Les travaux de maçonnerie

Parmi les travaux d'entretien, le plus fréquent est le rejointoiement :

- Identifier la **dimension** des joints
- Choisir le **mortier** selon le type de maçonnerie et la dureté;
- Identifier la **coloration** du mortier;
- Identifier le **type** de joints :

Concave :

Exécution d'un joint plat avec une finition au fer rond.

Plat :

L'excès de mortier est enlevé avec la truelle place à plat

L'excès de mortier est enlevé avec une truelle posée à plat.

En retrait :

Exécution d'un joint plat. Raclage après un léger durcissement et ensuite il y a une finition au fer carré.

En «V» :

Exécution d'un joint plat avec une finition au fer en «V».

En biseau :

Exécution d'un joint plat avec une finition à la truelle en biseau.



En Surplomb

Exécution d'un joint débordant avec une finition à la truelle à plat.

En biseau inversé (Non recommandé):

Exécution d'un joint plat avec une finition à la truelle en biseau inversé.

Débordant (Non recommandé):

L'excès de mortier est laissé tel quel.

3.2.4 Travaux de revêtement de pierre et brique

Il est préférable de maintenir les éléments ainsi que leurs caractéristiques d'origine et d'opter pour l'entretien et la réparation. Dans le cas d'un mauvais état des composantes, un remplacement par des matériaux identiques, si possible, est priorisé afin de conserver le caractère architectural des façades.

Entretien

Évaluer le niveau d'encrassement versus la patine naturelle. Il doit être réalisé selon le type de maçonnerie et sa porosité. On débute toujours par la méthode la plus douce. Un échantillonnage préalable, dans un endroit non visible doit être réalisé afin de juger des résultats. Les enduits et la peinture ne sont pas recommandés sur la pierre. Ils empêchent la perméabilité à la vapeur des matériaux et contribuent à leur détérioration. Par contre, il est possible de trouver des produits de protection respirant.

Réparation

Une réparation est possible pour la pierre ; le remodelage, à l'aide de coulis spécialisé, peut se faire suivant le type de pierre; l'injection d'élément de pierre; le collage de pierres brisées (dit flipot), à l'aide de gougeons d'inox fileté et de colle époxydique.

Par contre, une brique à l'unité ne se répare pas.

Remplacement

Lorsque l'on remplace le revêtement de pierre ou de brique, il est essentiel de conserver les caractéristiques significatives des murs extérieurs en s'assurant que les matériaux, appareillages et assemblages soient identiques ou qu'ils se rapprochent autant que possible des éléments existants. Ceci permet de respecter l'esthétisme de la façade.

Matériaux de revêtement à éviter

- Pierre artificielle (si non originel);
- Pierre ou brique d'imitation en ciment, béton ou calcite;
- Matériaux synthétiques (plastique, fibre de verre, acrylique).

3.2.7 Travaux revêtement de stuc

Entretien

Nettoyage

- Évaluer le niveau d'encrassement versus patine naturelle;
- Utiliser la méthode la plus douce;
- Faire un échantillonnage préalable.

Peinture

La coloration étant généralement dans la masse, il n'est pas nécessaire de peindre un crépi. Cela est tout de même possible. Une peinture à béton est alors appropriée.

Réparation

Les enduits sont faciles à réparer

- Éliminer toute partie non saine;
- Dégager toutes les fissures;
- Former un biseau au pourtour des parties dégagées afin de créer une clef d'adhérence;
- Reprendre par application d'une ou deux couches de mortier selon le cas.

Remplacement ou remise à neuf

Lors du remplacement ou de la remise à neuf, il est important de conserver les caractéristiques significatives du revêtement de stuc d'origine.

- Procéder idéalement de manière traditionnelle;
- Prévoir les joints de dilatation à intervalles réguliers (20 pi).

Matériaux de remplacement à éviter

- Revêtement acrylique posé sur un treillis ou un panneau d'isolant rigide.

3.2.5 Caractéristiques du revêtement de bois

Le bois est un matériau fréquemment utilisé dans l'architecture traditionnelle au Québec. Considéré comme un revêtement léger, il était disposé sous forme de bardeaux ou de planches. Avant toutes interventions, il est primordial de faire un relevé des détails

Essence :

Au Québec, les essences de bois les plus utilisées pour le revêtement sont le pin blanc, le cèdre rouge ou cèdre blanc, l'épinette ou le cyprès.

Motif de pose :

Au XIX^e siècle, les revêtements de bois ne sont plus simplement une protection, mais ils sont considérés comme un élément d'ornementation. À partir de ce moment, des bardeaux décoratifs recouvre les bâtiments et présente des motifs ou des assemblages particuliers.

Détails des cadres:

Les angles des murs, angles corniers et les ouvertures sont généralement différenciés par des planches qui forment un cadre et qui se distinguent de l'ensemble. Il est important de porter une attention particulière aux dimensions.

Type :

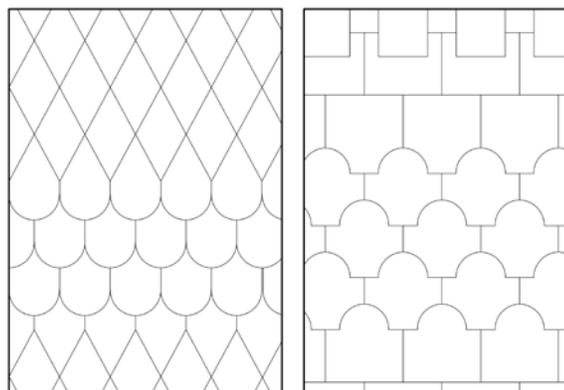
Bardeaux de cèdre:

Le bardeau est largement utilisé dès le XVII^e siècle afin de recouvrir les murs et les toitures. Les bardeaux sont généralement de cèdre ou de pin.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL



BARDEAUX DÉCORATIFS



Planches verticales:

- Juxtaposées :

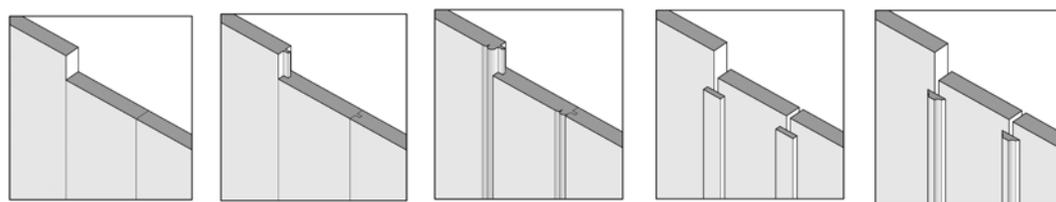
Plus ancien et plus simple mode de recouvrement de bois. Ce sont des planches généralement de pin avec des épaisseur et largeur variable. Elles sont clouées côte à côte directement sur le mur.

- Bouvetées :

Ces planches sont assemblées via une languette et une rainure. Avec ou sans moulures.

- Couvre-joint :

Les planches verticales ont toute la même largeur et les joints sont



JUXTAPOSÉES

BOUVETÉES

BOUVETÉES ET MOULURÉES

À COUVRE-JOINT

À COUVRE-JOINT MOULURÉS

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL
recouverts de baguettes de bois. Avec ou sans moulures.

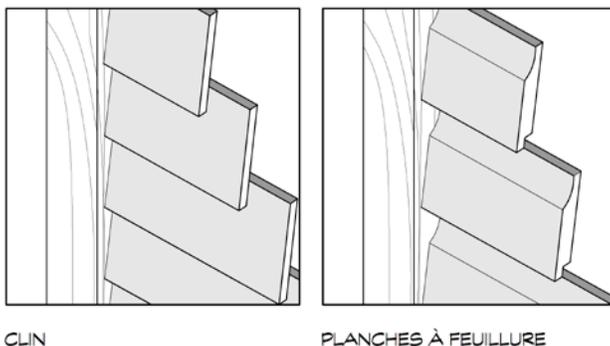
Planches horizontales :

- À clin :

Les planches à clin apparaissent au XIX siècles. Elles sont amincies dans la partie supérieure et se superposent;

- À feuillure :

Les planches à feuillures sont encavées dans le haut et les planches s'imbriquent les unes dans les autres.



3.2.6 Les travaux de revêtement de bois

Il est préférable de maintenir les éléments ainsi que leurs caractéristiques d'origine et d'opter pour l'entretien et la réparation. Dans le cas d'un mauvais état des composantes, un remplacement par des matériaux identiques, si possible, est priorisé afin de conserver le caractère architectural des façades.

Entretien

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Un entretien du revêtement extérieur de bois permet de limiter les coûts associés à la rénovation et au remplacement.

Nettoyage

Le nettoyage est parfois suffisant pour éliminer saletés et dépôts sur une surface peinte. Il s'agit d'une étape essentielle pour la préparation des surfaces avant d'appliquer la peinture. Il est préférable d'utiliser une méthode douce. Après avoir nettoyé, laisser sécher le bois.

Peinture ou teinture opaque

La peinture et la teinture protègent les surfaces de bois contre les intempéries. Lorsqu'une peinture s'écaille, il est important d'intervenir rapidement pour éviter une détérioration majeure. Ce problème peut parfois indiquer la présence d'eau ou d'humidité dans le mur.

Insister sur la préparation des surfaces;

Choix du fini (peinture ou teinture opaque / degré de lustre);

Le choix de la coloration devrait s'harmoniser avec l'ensemble de la façade.

Réparation

Les éléments endommagés devraient être réparés, dans la mesure du possible, plutôt que remplacés.

Les éléments pourris, fendus ou présentant un gauchissement important devraient être enlevés et remplacés.

S'il y a plus de 40% d'une planche qui est endommagée, il vaut mieux la remplacer entièrement. Par contre, si le problème est localisé, il est préférable de découper la section atteinte et de la remplacer par un morceau de même dimension.

Il est évidemment possible de récupérer des bouts de planche existante pour pratiquer ces réparations.

Remplacement complet

Conserver les caractéristiques significatives des murs extérieurs en s'assurant que les matériaux et assemblages sont identiques ou se rapprochent autant que possible des éléments existants. Il est privilégié de remplacer le bois par un matériau identique.

Matériaux de remplacement acceptable

- Planches de bois traitées et peintes de type «Maibec» ou «Goodfellow»;
- Fibres de bois agglomérées de type «CanExel»;
- Panneau de fibro-ciment.

Matériaux de remplacement à éviter

- Vinyle;
- Aluminium.

3.3 Les toitures et couronnements

La toiture

Partie supérieure d'un bâtiment, la toiture est également composée de sa surface de finition ou de son matériau de revêtement. Les toits contribuent de manière importante à la volumétrie d'une résidence. C'est un élément caractéristique dominant de la composition qui orne le sommet d'un immeuble.

Les traits caractéristiques d'une toiture sont :

- La forme du toit et de ses composantes tel que pignons, avant-toit, lucarnes et cheminée;
- Le matériau de couverture, sa couleur, son format et son patron de pose;
- Tous les menuiseries, détails ou éléments décoratifs tels que corniche, encorbellement, bordure de toit ou solin métallique décoratif.

Les couronnements

Le couronnement d'une façade, notamment le parapet, la corniche et la fausse mansarde, sont souvent constitués de beaucoup de détails et sont d'une importance capitale pour le cachet d'un bâtiment. On peut retrouver des corniches de bois sur les bâtiments les plus anciens et de tôle galvanisée, de maçonnerie ou de terra-cotta sur les plus récents. La corniche affirme le gabarit du bâtiment et ajoute à son caractère stylistique. Les parapets d'un toit plat sont pour leur part surtout fait de brique.

3.3.1 Inspection des toitures et couronnements

L'inspection de la toiture devrait être confiée à un professionnel ou un maître-couvreur.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

1. Identifier l'état de la couverture selon de type de recouvrement (gravier, bardeaux, autre revêtement)
 - Présence de mousse ou de bulle d'air
 - Membrane exposée
 - Bardeaux cassés ou envolés
 - Inspection des solins et noues. Présence de rouille. Qualité des éléments de fixation
 - Inspection des drains et scellement de tous les percements (évents, conduits).
 - Pourrissement du à des infiltrations d'eau.
2. Identifier la cause de la déficience;
3. Identifier le type de toit et de ses composantes tel que pignon, lucarne et cheminée;
4. Identifier les matériaux, le format, la couleur et de le patron de pose;
5. Planifier les travaux privilégiant l'entretien des éléments existants ou leur remplacement par des matériaux identiques sinon similaires.

3.3.2 Caractéristiques des toitures

Types de toitures les plus courants:

- Toit en pentes
 - À deux versants
Au Québec, il s'agit des toitures les plus anciennes. La pente était plus ou moins prononcée selon la sévérité du climat et les risques d'accumulation de neige.
 - Pavillon
Cette toiture de forme pyramidale, est à quatre versants.
 - Mansarde

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Le toit à mansarde se distingue par la possibilité qu'il offre d'utiliser l'espace intérieur au niveau des combles.

- En croupe

Ce modèle de toiture présente quatre versants, les longs pans des façades et les petits versants des extrémités. La croupe est en fait l'extrémité du toit à deux versants auxquelles on donne une pente vers l'intérieur.

- Toit plat



Toit en pavillon



Toit en pavillon



Toit à mansarde

Toit à croupe



Toit plat

Matériaux de recouvrement les plus courants :

- Bois :

Bardeaux de cèdre;

Planche de pin;

- Ardoise;

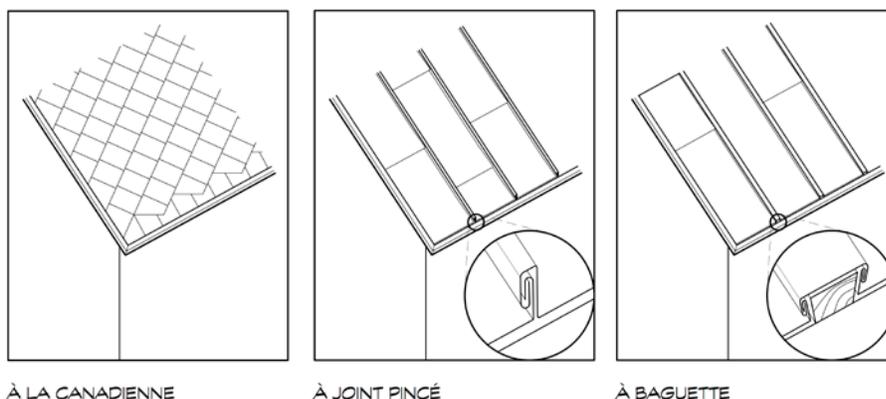
- Métaux (tôle, cuivre, acier galvanisé ou inox):

Assemblages : À la canadienne : Couverture de tôle clouées en diagonale et chevauchées.

À joint pincé ou debout : La jonction longitudinale des feuilles de tôle consiste en un double pli vertical.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

À baguette : Utilisation de tasseaux en bois, installés parallèlement à la ligne de pente de la toiture, et disposés à intervalles réguliers.



- Tuiles d'argiles (brute ou vernissée);
- Bardeaux d'asphalte

Coloration

La coloration des matériaux de recouvrement.

Composantes techniques:

- Aérateur;
- Drainage;
Gouttières, descente pluviale et boîte à eau
- Fils chauffants et clôture à neige.

3.3.3 Caractéristiques des couronnements

Matériaux les plus courants :

- Bois;
- Métal;
- Brique.

Éléments décoratifs les plus courants :

- Consoles;
- Modillons.

Types :

- Parapet :

Un parapet est un prolongement des murs au-dessus du niveau du toit.



- **Corniches :**

La corniche couvre la totalité du mur et peut être ornés de consoles plus ou moins ouvragées.

Simple à soffite ou à caissons :

Corniche peu ornementée qui se retrouve en bordure des toits à deux versants ou à pavillon. Elle se caractérise par un débord du toit qui suit la pente de la toiture.

Architravée :

Corniche incorporant plusieurs appliques, notamment les modillons, les denticules, les consoles, les guirlandes et des frises moulurées.

(réf. Action patrimoine)



- **Fausse mansarde :**

La fausse mansarde est un couronnement en plan incliné dont la partie inférieure est en saillie.



3.3.3 Travaux sur les toitures et couronnements

Entretien

Un travail d'entretien permet d'éviter des travaux majeurs et permet de conserver les éléments d'origine des couronnements qui sont parfois difficile à reproduire.

Un entretien régulier consiste en :

- Nettoyage des gouttières (enlèvement des feuilles);
- Enlever la neige et de la glace des avant-toits et gouttière;
- Vérifier l'état de la peinture sur les corniches;
- S'assurer de l'étanchéité du parapet;

Réparation

Sauf ponctuelle, la réparation d'une toiture doit être confiée à un maître couvreur. Les toitures d'ardoise et les toitures métalliques peuvent se réparer plus facilement.

Une toiture de bardeaux d'asphalte à une vie utile beaucoup plus courte.

Remplacement des composantes

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Pour le remplacement complet des toitures et corniches, il est préférable d'entretenir et de conserver les éléments caractéristiques. Lors d'un agrandissement de la toiture, la forme doit correspondre à celle du toit existant. Le matériau retenu pour la couverture d'un agrandissement doit être identique quant au type et à la forme à celui du corps de bâtiment principal.

L'ajout ou l'agrandissement de lucarne doit tenir compte des proportions de la toiture existante. Il est important de porter une attention particulière à l'isolation et le soufflage par rapport à la fenêtre.

3.4 Éléments en saillie

Les galeries, perrons, vérandas et escaliers sont des éléments qui structurent la façade d'un bâtiment. La perte de ces caractéristiques diminue la valeur de l'immeuble et modifie le caractère distinctif d'un bâtiment. Souvent agrémentés de main-courante, de garde-corps, de toit et de colonnes, ils représentent des éléments architecturaux et décoratifs importants.

Depuis le XIX^e siècle, les galeries, perrons et vérandas sont des caractéristiques traditionnelles de l'architecture résidentielle au Québec, particulièrement parce qu'elles



tiennent lieu de pare-soleil en hiver.



3.4.1 Inspection des éléments en saillie

1. Inspecter visuellement les galeries, perrons et vérandas;

Une inspection visuelle sommaire vous permettra de juger de l'état de conservation des matériaux.

- Présence de taches ou de mousse;
- Bois pourri ou fendu;
- Fin de vie utile d'un matériau.

2. Identifier la cause de la déficience;
3. Identifier les caractéristiques significatives notamment, la localisation, forme, coloration, matériau et éléments décoratifs;
4. Planifier les travaux privilégiant l'entretien des éléments existants ou leur remplacement par des éléments identiques sinon similaires;

3.4.2 Caractéristiques des éléments en saillie

Matériaux :

- Bois

Le plancher et escaliers des perrons, galeries et vérandas sont principalement en bois. Les garde-corps et main-courantes sont aussi souvent en bois.

- Fer forgé

Les éléments ornementaux peuvent être en fer forgé.

- Fonte.

Localisation :

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Certains styles architecturaux sont caractérisés par un perron aux extrémités du bâtiment. Cette localisation est étroitement liée à la disposition des ouvertures du bâtiment.

Toit et hiérarchie;

Plancher;

Coloration :

La coloration d'origine des éléments en saillie est associée avec celle du revêtement extérieur. Une harmonie de la façade devrait être conservée.

Éléments décoratifs :

- Menuiseries ;

De simple moulures de bois peuvent enjoliver un bâtiment. Jouant souvent un rôle fonctionnel

- Garde-corps;

Le maintien des matériaux et de la forme des garde-corps est priorisé afin de conserver l'intégration et les qualités architecturales de la façade. Les barreaux sans finition devraient être évités. Des artisans peuvent avoir travaillé sur ces détails.

- Colonnes;

Les colonnes soutiennent le toit et sont souvent ouvragées.

- Contremarches;

- Équerres structurales ou décoratives.





3.4.3 Travaux sur les éléments en saillie

Il est préférable **d'entretenir et réparer** que d'effectuer un remplacement complet. Si un remplacement est nécessaire, **la restauration des éléments significatifs**, comme les matériaux, l'ornementation, les garde-corps, les colonnes, est priorisé.

Entretien

La teinture ou peinture d'extérieure est la meilleure protection contre les intempéries et la pourriture. Un entretien régulier permet d'éviter de gros travaux souvent très coûteux.

Réparation

La réparation ponctuelle des galeries, perrons, escaliers et vérandas permet d'éviter le remplacement complet des éléments. Les matériaux, menuiseries et ouvrages d'acier ou de fonte peuvent être réparés.

Remplacement

Lors d'un remplacement complet, il est important de respecter les caractéristiques significatives. Le remplacement à l'identique des composantes est privilégié. La conservation de ces éléments permet de garder une cohérence d'ensemble du bâtiment.

Matériaux de remplacement à éviter

- Aluminium;
- PVC.

4. ANNEXES

4.1 Lexique

Aérateur :	Accessoire ou détail de construction permettant la ventilation des combles sous toit.
Allège :	Mur d'appui sous une fenêtre.
Appareil :	Façon dont les unités de maçonnerie, pierre ou brique, sont assemblées dans un ouvrage.
Appui :	Surface horizontale inférieure d'une ouverture de fenêtre.
Assise :	Rangée de pierres de même hauteur ou de briques posées les unes à côté des autres et sur une surface.
Arc :	Ouvrage de maçonnerie couvrant une baie de forme cintrée.
Baie :	Ouverture pratiquée dans un mur pour ménager une porte ou une fenêtre.
Bardeau :	Planchettes de bois servant au revêtement des murs et des toits; élément de revêtement de petites dimensions (bardeau de cèdre, d'amiante, d'asphalte).
Bâti :	Ensemble des parties fixées au mur formant l'ouverture.
Battant :	Châssis vitré qui pivote latéralement sur un axe vertical.
Boutisse :	Pierre ou brique dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur du mur et présentant un de ses bouts en parement.

- Brique :** Élément modulaire généralement fait d'argile.
- Chaîne :** Assemblage de pierres ou de briques qui consolide un ouvrage en maçonnerie, par exemple à la rencontre de deux murs (chaîne d'angle).
- Chambranle :** Bordure peu saillante, unie ou moulurée, entourant une ouverture et dissimulant le bâti. Communément appelé cadre.
- Chandelle:** Pièce de bois, sorte de poteau à plomb qu'on pose debout, pour soutenir une pièce de bois transversale.
- Chantepleure :** Orifice laissé dans un mur pour l'écoulement des eaux.
- Charpente :** Assemblage de pièces, généralement en bois dans la construction résidentielle, formant la structure des murs et du toit. Syn. : Ossature.
- Châssis :** Encadrement, mobile ou fixe, recevant les parties vitrées d'une fenêtre.
- Châtière :** Petite ouverture pratiquée dans un versant de toit aux seules fins d'aération.
- Chevron :** Élément incliné qui constitue la charpente du toit et qui reçoit le support de couverture.
- Clef :** Claveau (pierre taillée pour entrer dans la construction d'un arc) placé au centre d'un arc de maçonnerie dans le but de le fermer.

Clouage :	Pièce de bois placée dans une maçonnerie pour permettre de clouer un revêtement. Syn. : Blocage de bois.
Colombage :	Élément vertical d'une charpente à claire-voie; charpente apparente.
Comble :	Espace compris entre les versants du toit et le plancher.
Corniche :	Face intérieure d'un larmier; moulure horizontale en saillie sur une façade.
Coulissante :	Châssis vitré coulissant dans des rainures horizontales.
Couverture :	Revêtement d'un toit (bardeau de bois ou d'asphalte, ardoise, tuile ou tôle)
Couvre-joint :	Baguette de bois clouée sur le joint entre deux planches de revêtement.
Croisillon	Dans une fenêtre, traverse horizontale en pierre, bois, métal, croisant un ou plusieurs meneaux ou montants.
Déclin :	Voir planche à clin.
Drain :	Conduit, généralement en fonte ou en pvc, servant à recueillir les eaux de pluie d'un toit en terrasse (plat).
Enduit :	Revêtement fait de mortier ou de chaux. Syn. : Crépi
Faîte :	Sommet d'un toit; ligne de rencontre des chevrons.
Fenêtre :	Châssis vitré qui ferme une baie.

Feuillard :	Pièce de tôle (généralement en acier galvanisé) servant d'attache pour le parement dans un mur creux en maçonnerie et bois.
Feutre :	Papier de construction fort et durable saturé à chaud d'asphalte et lissé, employé comme composante d'une membrane multicouche ou sous la couverture comme protection contre l'eau et l'air. Syn. : Papier feutré.
Fourrure :	Baguette de bois sur laquelle on fixe le revêtement pour assurer la ventilation du mur.
Gouttière :	Canal placé au bas du versant d'un toit afin de recueillir les eaux pluviales et les diriger à l'extérieur des murs.
Guillotine :	Châssis vitré coulissant dans des rainures verticales.
Imposte :	Partie fixe placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et comprise dans l'encadrement de la baie.
Jambage :	Face extérieure du pied-droit. Le pied-droit lui-même.
Joint :	Petit espace laissé entre les éléments de maçonnerie destinée à être comblé avec du mortier de sorte à les réunir et les lier solidement.
Jouée :	Face latérale d'une lucarne.
Larmier :	Débords des versants d'un toit en pente. Saillie formée par le prolongement de l'avant-toit.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

Linteau :	Traverse horizontale supérieure d'une ouverture, il supporte le mur et s'appuie sur les pied-droit.
Lisse :	Élément de charpente horizontal où reposent les colombages; lisse haute ou basse.
Lit :	Chacune des deux faces horizontales d'un élément de maçonnerie.
Lit de carrière :	Surface inférieure d'une pierre d'une pierre taillée et posée suivant la position qu'elle occupait dans la carrière.
Lucarne :	Fenêtre verticale éclairant les combles, et dont la charpente fait saillie sur le toit formant une noue de chaque côté.
Maçonnerie :	Ouvrage composé de pierres ou de briques liaisonnées avec du mortier.
Madrier :	Planche de 2 à 4 pouces d'épaisseur et de largeur variable, utilisée en charpenterie. Ex. : Carré de madriers.
Meneau :	Partie verticale fixe qui divise une baie.
Moellon :	Pierre non équarrie.
Montant :	Partie verticale du bâti ou d'un battant où sont fixées les pentures.
Mortier :	Mélange de chaux, de sable, d'eau et aujourd'hui de ciment, destiné à lier les éléments d'une maçonnerie ou à recouvrir / enduire un mur.

Multicouche :	Couverture formée par plusieurs couches de feutre collée au goudron ou à l'asphalte.
Mur-pignon :	Partie triangulaire d'un mur sous les pentes d'un toit.
Noue :	Arête rentrante formée par la jonction des versants de deux plans; toit, lucarne ou cheminée.
Oscillo-battante :	Châssis vitrée pouvant pivoter latéralement sur un axe vertical ou par basculer à l'horizontal.
Panneresse :	Élément de maçonnerie présentant sa plus grande dimension en parement. À contrario : Boutisse.
Parapet :	Mur servant de garde au bord d'un toit ou d'une terrasse.
Parement :	Face extérieure d'un mur (bois, maçonnerie, etc.) servant à protéger ou à orner les murs; Syn.: Revêtement.
Patine	Transformation de la surface d'un objet, d'une sculpture, se produisant avec le temps ou sous l'effet de certains traitements de surface.
Persienne :	Dispositif d'occlusion d'une baie, volet dont la partie pleine est remplacée, en partie ou totalement, par des lames inclinées, fixes ou mobiles.
Petit-bois:	Petit élément généralement en bois qui subdivise le châssis en carreaux et reçoit le vitrage.
Pied-droit :	Partie verticale d'une baie sur laquelle repose le linteau.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL

- Pierre de taille :** Pierre dressée de façon uniforme sur toutes les faces exposées. (Variation de finis : bouchardée, peignée, lisse, flammée, etc.)
- Pignon :** Partie des murs extrêmes d'une maison comprise entre les deux versants de toit. Employé dans un sens plus général comme synonyme de mur pignon.
- Planche :** Longue pièce de bois plus large qu'épaisse.
- Planche à clin :** Revêtement de planches horizontales qui se chevauchent.
- Planches cornières :** Planches verticales recouvrant les coins d'un bâtiment.
- Planche de frise :** Planche sous la corniche formant la bordure supérieure d'un revêtement de bois.
- Pontage :** Revêtement fait de planches ou de contre-plaqué que l'on installe sur les chevrons pour contreventer la charpente et servir de fond de clouage au matériau de couverture.
- Pureau :** Partie du bardeau qui reste visible après la pose.
- Sablière :** Pièce de bois horizontale posée sur les colombages et supportant des poutres ou des solives.
- Solin :** Couvre-joint généralement en tôle, permettant de raccorder des surfaces situées sur des plans différents et servant à éloigner l'eau d'un assemblage.
- Solive :** Pièce de bois horizontale servant à soutenir un plancher ou un toit plat.

- Souche :** Partie d'une cheminée qui excède une toiture.
- Tôle :** Feuille de métal; métal galvanisé en feuille.
- Traverse :** Élément horizontal divisant une baie qui, lorsqu'il forme une croix avec le meneau, s'appelle croisillon. Partie horizontale d'un châssis.

4.2 Bibliographie sommaire

OUVRAGES

RÉMILLARD, F., *L'architecture de Montréal : Guide des styles et des bâtiments*. Édition Méridien. Montréal, 1990.

AUTRES ARTICLES ET OUVRAGES

Glossaire vocabulaire de l'architecture québécoise. Ministère de la Culture et Communications du Québec, 2015.

LONDON, M., BUMBARU, D., *Guide technique n° 2 : Fenêtres traditionnelles*. Héritage Montréal. Montréal, 1984.

LONDON, M., BUMBARU, D., *Guide technique n° 3 : Maçonnerie traditionnelle*. Héritage Montréal. Montréal, 1984.

LONDON, M., BAIRD, C., *Guide technique n° 4 : Revêtement traditionnels*. Héritage Montréal. Montréal, 1986.

LONDON, M., OSTIGUY, M., *Guide technique n° 1 : Couvertures traditionnelles*. Héritage Montréal, 1984.

MARTIN, L., *Guide technique 1 : Les toitures en pente*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1988.

MARTIN, L., *Guide technique 4 : Les fenêtres à battants*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1988.

MARTIN, L., *Guide technique 5 : Les fenêtres à guillotine*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1988.

ROY, O., *Guide technique 6 : La maçonnerie de pierre*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1989.

ROY, O., *Guide technique 7 : La maçonnerie de brique*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1989.

ROY, O., *Guide technique 9 : Les revêtements de bois*. Maître d'œuvre. Ville de Québec, 1989.

SITE INTERNET

ACTION PATRIMOINE. *Fiches techniques*. Site web officiel.

<https://actionpatrimoine.ca/outils/fiches-techniques/>

APMAQ. *Info-patrimoine : Les styles architecturaux*. Site web officiel.

<http://www.maisons-anciennes.qc.ca/info-patrimoine/galerie-de-photos/>

Guide du patrimoine et de la rénovation de qualité. Héritage Montréal, Montréal, 2017.

<https://www.monguidedupatrimoine.com/fr/publications-interactives/>